Encadrants : Antoine Laugier, Ronan Merot, Hugo Enlart

Ecole d'Escalade Jeunes - Paul Meurice samedi 10h/12h 8/12 ans

08/09/2025 au 27/06/2026

Niveau général de la sortie

Cours 8/12 ans du samedi de 10h/12h à Paul Meurice

Les cours sont encadrés par un moniteur professionnel ou un moniteur fédéral.
L'année s'articule dans un premier temps autour de l'apprentissage de l'autonomie en salle, de l'apprentissage de la grimpe en tête et de la bonne maitrise des aspects sécurité de ce sport, dans un second temps le perfectionnement gestuelle la progression sportive seront les axes de travail privilégiés.
La FFCAM et les clubs Alpins ayant un tropisme montagnard très marqué, nous nous inscrivons dans cette dynamique, et malgré l'éloignement des sites de grimpe nous essaierons d'emmener les jeunes se confronter au rocher. Les places sont limitées, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des responsables d'activité.
Afin de favoriser la mixité sociale, le CAF IDF a mis en place une tarification spéciale pour les familles aux revenus modestes, si vous êtes concerné, veuillez contacter le responsable d'activité qui vous expliquera la marche à suivre et les conditions pour en bénéficier.

Les cours démarrent la semaine du 08 septembre 2025, le dernier cours aura le 27 juin 2026.

A noter que la validation de l'inscription est soumise à l'envoi de l'attestation parentale au secretariat via le formulaire de contact. Vous pouvez télécharger le document ici:

https://www.clubalpin-idf.com/documentation-publique/autorisation_parentale_EE_JE.pdf

Gymnase Paul Meurice : 1 Rue Paul Meurice, 75020 Paris 20e

Description de la sortie

Cours 8/12 ans du samedi de 10h/12h à Paul Meurice

Les cours sont encadrés par un moniteur professionnel ou un moniteur fédéral.
L'année s'articule dans un premier temps autour de l'apprentissage de l'autonomie en salle, de l'apprentissage de la grimpe en tête et de la bonne maîtrise des aspects sécurité de ce sport, dans un second temps le perfectionnement gestuelle la progression sportive seront les axes de travail privilégiés.

La FFCAM et les clubs Alpins ayant un tropisme montagnard très marqué, nous nous inscrivons dans cette dynamique, et malgré l'éloignement des sites de grimpe nous essaierons d'emmener les jeunes se confronter au rocher. Les places sont limitées, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des responsables d'activité.

Afin de favoriser la mixité sociale, le CAF IDF a mis en place une tarification spéciale pour les familles aux revenus modestes, si vous êtes concerné, veuillez contacter le responsable d'activité qui vous expliquera la marche à suivre et les conditions pour en bénéficier.

Les cours démarrent la semaine du 08 septembre 2025, le dernier cours aura le 27 juin 2026.

A noter que la validation de l'inscription est soumise à l'envoi de l'attestation parentale au secretariat via le formulaire de contact. Vous pouvez télécharger le document ici:

https://www.clubalpin-idf.com/documentation-publique/autorisation_parentale_EE_JE.pdf

Gymnase Paul Meurice : 1 Rue Paul Meurice, 75020 Paris 20e

Programme

Les cours sont encadrés par un moniteur professionnel qui accompagne les enfants dans leur découverte de l'activité. Les cours, collectifs, sont un moment social et sportif durant lequel les enfants sont amenés à apprendre et à progresser : prise de responsabilité, gestion des émotions, découverte du schéma corporel et moteur, perfectionnement gestuel, progression sportive sont autant d'aspects de l'escalade qui en font une activité enrichissante.
À terme les enfants peuvent être amenés à participer à des activités d'escalade en milieu naturel, particulièrement stimulantes à tout âge et donnant du sens à notre pratique en salle.

Transport

Hébergement

Equipement

Matériel spécifique (possibilité d'emprunter du matériel au club) :

- Un baudrier
- Une paire de chaussons d'escalade
- Un système d'assurage

Affaires personnelles :

- Vêtements adaptés à la pratique sportive
- De quoi transporter 2L d'eau

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif, la sortie peut être détournée vers un autre lieu. Les organisateurs sont susceptibles de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions rencontrées sur le terrain, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

Inscriptions

- **Nombre de participants** : 12 participants + 1 encadrant

- **Modalités d'inscription** : https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie
- **Accord préalable** : Oui
  Si cette sortie est avec accord de l'organisateur vous devrez avoir reçu celui-ci pour être inscrit, y compris en la liste d'attente. La demande d'accord s'effectue en ligne lors du processus d'inscription.
- **Assurance annulation** : facultative, voir le détail dans le processus d'inscription. Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription.
- **Date de début de validation des inscriptions** : 04/09/2025

Participation aux frais

- 230 € à régler à l'inscription correspondant aux frais d'inscription

éléments inclus dans les frais d'inscription :

- encadrement professionnel
- frais administratifs

Divers

- **Assurance annulation** : facultative, voir le détail dans le processus d'inscription. Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation,
  Voir conditions : https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie#annulation-adherent
- **Annulation par le club** : la sortie pourra être annulée pour divers motifs comme la météo, le contexte sanitaire, un nombre insuffisant de participant, ...

Recommandations générales aux participants

- Être à jour de cotisation donc assuré et avoir sa carte sur soi.
- Pratiquer un entraînement à la mesure de ses ambitions.
- Vérifier régulièrement ses capacités techniques.
- Participer dans ce sens à des formations progressives.
- Avoir un équipement adapté et en bon état.
- Respecter les décisions prises par les encadrants du groupe.
- Être curieux et attentif à l'environnement

Informations générales à la pratique de l'escalade en extérieur

Les sites naturels d'escalades peuvent être classés "Sportifs" ou "Terrain d'Aventure".
Les sites classés "Sportifs" sont équipés à demeure selon les normes fédérales d'équipement (voir FFME).
Les sites classés "terrain d'aventure" ne sont pas équipés selon les normes fédérales d'équipement. Ils peuvent être équipés de manière aléatoire.
Il est important de rester vigilant, un site naturel d'escalade, "Sportif ", présente des risques, des dangers.
Les sites classés terrains d'aventure nécessitent une vigilance encore plus grande.

La pratique de l'escalade en extérieur, que ce soit en bloc, en voie d'une longueur ou en grande voie présente des risques qui ne peuvent être réduit à zéro.

En d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club.
Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence.